

## Table ronde n° 5 : « Moderniser l'action publique pour conforter notre modèle de service public »

### Bilan de la table ronde

Délégation CGT : B Talbot (SG FD services Publics), JM Canon (SG UGFF), G Fournel (CE Conféd, SG CR Paca).

La table ronde avait l'objectif de déterminer une ambition partagée quant au rôle de nos services publics, au service de la cohésion sociale, du développement économique durable et de la compétitivité de notre pays.

Il s'agissait d'établir un diagnostic sur la situation des services publics à partir de plusieurs questions :

- définition de ce qu'est le champ du service public ;
- répondre à la question de la détermination des besoins ;
- quels sont les lieux où on doit discuter du service public ? ;
- place et rôle du commissariat à la stratégie et à la prospective ;
- détermination des niveaux de puissance publique compétents en fonction des services publics (national, régional, départemental, intercommunal) ;
- quelles instances pour le dialogue territorial avec les partenaires sociaux ?
- place des usagers et questionnement autour de leur représentation.

#### *Ce que la CGT a porté :*

Aujourd'hui, les services publics sont mis à mal sous la pression des politiques d'austérité, du patronat et des marchés financiers d'autant que le processus de libéralisation et de privatisation des missions de service public se poursuit à l'échelle européenne.

Sans s'affranchir de ce cadre de référence, il sera difficile de rompre avec ces orientations.

**À l'échelon européen, une directive cadre sur les services publics est indispensable pour donner un statut aux services d'intérêt général selon les droits fondamentaux à garantir aux citoyens**

Renforcer ses services publics c'est aussi remettre la main sur les leviers économiques qui échappent à la puissance publique.

**Nous avons demandé que s'ouvre un débat national contradictoire sur les conséquences des privatisations ou autres ouvertures à la concurrence et de stopper tous les processus en cours ou à venir de cession de participations et de modifications des statuts des entreprises publiques.**

**Cette exigence démocratique vient nourrir notre demande d'un moratoire sur les réformes et projets engagés en attente du**

## **nécessaire débat national sur les services publics.**

Les services publics doivent permettre de répondre aux besoins et droits fondamentaux et constitutionnels. Leur réalisation doit s'appuyer sur les principes : solidarité, égalité d'accès et de traitement, accessibilité à tous les usagers, adaptabilité, péréquation tarifaire, complémentarité des activités, satisfaction de l'intérêt général.

L'urgence est de stopper le démantèlement et le désengagement de l'Etat.

L'avenir d'un service public, moderne, innovant et accessible doit être garanti.

## **Un autre financement est nécessaire qui passe par une rupture avec les politiques d'austérité et une réforme fiscale ambitieuse et courageuse.**

L'intervention publique doit davantage protéger les citoyens, les usagers et les consommateurs. Les missions de service public ne peuvent pas être réduites à de simples services rendus au public, **les privatisations, les partenaires public/privé doivent cesser.**

Pour financer les politiques publiques, la CGT a proposé une réforme fiscale demande la mise en place urgente d'un pôle financier public dont la Banque Publique d'Investissement pourrait constituer le socle.

**L'emploi qualifié et stable avec des garanties de haut niveau et une reconnaissance salariale** sont les garants d'une action impartiale des agents pour répondre aux besoins, la poursuite du gel salarial dans la Fonction Publique est inacceptable, d'autant qu'elle grève la consommation et donc l'activité économique.

Enfin, nous avons proposé **la mise en place de nouveaux outils de dialogue social** avec des moyens syndicaux, associant élus et agents au fonctionnement des services publics et à la réflexion sur leur devenir.

## **Propositions gouvernementales, méthode et calendrier**

1. Dès septembre 2013, **le commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP)** se verra confier une double mission à laquelle les partenaires sociaux seront étroitement associés.

- un programme de travail axé sur « action publique et services publics », qui se traduira par le lancement d'un ou plusieurs groupes de travail sur un ou plusieurs thèmes évoqués par les participants à la table ronde : les valeurs du service public et ses missions, la détermination des besoins collectifs, les modes de gestion des services ou encore leur rôle au service du développement économique. Ces travaux s'appuieront notamment sur des comparaisons européennes et internationales et sur le bilan des réformes déjà menées. ;

- en complément, le CGSP sera associé à la démarche d'évaluation des politiques publiques engagée en décembre dernier (MAP). Il organisera avec les partenaires sociaux une réflexion stratégique sur le programme d'évaluation et formulera des propositions sur le choix des politiques à évaluer prioritairement et sur les modalités de la concertation.

**2. Le gouvernement proposera avant fin octobre 2013 la mise en place d'une structure territoriale pérenne de concertation**, entre pouvoirs publics et partenaires sociaux, sur l'action publique et les services publics.

Certains participants à la table ronde ont estimé que cela pouvait se concrétiser par la création d'une commission « services publics » au sein des CESER, chargée d'émettre avis et propositions relatifs aux services publics et à l'action publique. D'autres préféreraient une structure spécifique éventuellement articulée avec les CESER. Cette instance de concertation réunirait les partenaires sociaux représentatifs, l'Etat et les exécutifs territoriaux. **La ministre de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la fonction publique, réunira les participants à la table ronde dès septembre prochain pour aboutir à une solution partagée avant la fin du mois d'octobre 2013.**

3. Le gouvernement considère que la recherche constante d'amélioration de la qualité des services publics et de leur adaptation aux besoins des usagers ainsi qu'aux enjeux de solidarité et de compétitivité est une priorité partagée.

**Cette amélioration repose en premier lieu sur le « choc de simplification » annoncé par le Président de la république qui sera décliné en un programme pluriannuel de simplification des normes à l'occasion du CIMAP de juillet 2013. Les partenaires**



**sociaux seront étroitement associés au suivi de sa mise en œuvre à partir du second semestre 2013**

*Conclusions*

Lors de cette table ronde, le gouvernement n'a pas pris d'engagement concernant l'arrêt des politiques d'austérité, de réduction de la dette publique ou des mesures et autres réformes engagées particulièrement nocives pour l'ensemble de nos services publics.

Sans sortir de ces impasses, ses intentions et ses déclarations liminaires lors de cette table ronde comme de sauvegarder et renforcer les services

publics issus du modèle social à la française demeureront un vœu pieu.

En conclusion, nous avons obtenu la mise en place d'instances d'évaluations et de concertations qui pourront également tirer un bilan des réformes engagées.

Un rôle renforcé du commissariat général à la stratégie et la prospective qui sous certains aspects pourront nous permettre d'appuyer concrètement nos propositions sur notre conception du service public, et nos orientations concernant la nature de l'intervention de l'état sur les politiques économiques, sociales et plus largement sur l'aménagement du territoire.

